



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

18 septembre 2015

3^e correction du Rhône Adjudication de la prochaine étape de travaux de sécurisation de Viège

(IVS).- Le Conseil d'Etat a adjugé la prochaine étape de travaux de sécurisation de la mesure prioritaire de Viège. Ces travaux avaient été interrompus faute de budget en 2013. Ils pourront reprendre cet hiver grâce au vote positif du 14 juin créant un fonds de financement spécifique pour la protection contre les crues du Rhône. Vingt millions de francs seront investis pour réaliser des travaux cet hiver sur ce tronçon. D'autres chantiers démarreront sur le Valais romand.

La mesure prioritaire de Viège a pour but de protéger le secteur de Brigue à Baltschieder contre les crues du Rhône. Il s'agit en particulier de sécuriser le pôle industriel viègeois et la population voisine. Les dégâts potentiels en cas de crue dépassent les deux milliards de francs. Une première partie des travaux a déjà été effectuée entre 2009 et 2013 mais a dû être interrompue faute de budget. Les digues ont été renforcées à travers le secteur industriel et le fond abaissé. Les prochains travaux concernent l'élargissement du Rhône à l'amont et l'aval de ce tronçon.

Le « oui » du peuple valaisan au décret de financement de la 3^e correction du Rhône permet de reprendre les travaux cet hiver. Le Conseil d'Etat a ainsi pu adjuger près de 15 millions de francs de travaux prévus sur le secteur de Brigerbad-Lalden. De plus, le Canton a dernièrement mis en soumission les travaux sur le tronçon aval (Baltschieder). Au total, plus de 20 millions de francs seront investis cet hiver pour sécuriser ce site.

Le vote du 14 juin permet aussi de démarrer des chantiers de renforcement de digue dans le Valais romand, sur les secteurs où la population est la plus gravement menacée. C'est le cas à Port-Valais, Collombey (Illarsaz) et Nendaz-Sion (Aproz) où les travaux sont prévus cet hiver.

Les travaux de renforcement de digue démarreront l'année prochaine à Granges et Vouvry. L'établissement des projets d'enquête pour les mesures prioritaires se poursuit sur les secteurs de Sierre, Sion, Martigny et Massongex-Aigle, en collaboration avec les communes.

Personnes de contact :

Jacques Melly, chef du Département des transports de l'équipement et de l'environnement, 027 606 33 00

Tony Arborino, chef de projet de la 3^e correction du Rhône, 078 648 81 51

